



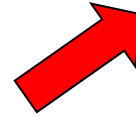
Journal du mois de Avril 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 ^{er}	2
3	4 VACCINATION 9-10 ans 14-16 ans	5 REPAS « CABANE À SUCRE »	6	7	8 Théâtre en PM élèves 3^e cycle	9
10	11	12	13	14 BINGO et DÎNER SPÉCIAL	15 CONGÉ	16
17 PÂQUES	18 CONGÉ	19 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	20	21	22 REMISE DE LA 2^e COMMUNICATION	23
24	25	26	27	28	29 JOURNÉE DE CLASSE	30



CONGÉ ET PÉDAGOGIQUE DU MOIS D'AVRIL

- Vendredi 15 et lundi 18 avril : Congé Fête de Pâques
- Mardi 19 avril: Journée pédagogique
- **Vendredi 29 avril : JOURNÉE DE CLASSE (JOURNÉE PÉDAGOGIQUE ANNULÉE)**



REMISE DE LA 2^e COMMUNICATION

- Vous recevrez la 2e communication de votre jeune le 22 avril. Cette communication vous donnera l'information sur le plan pédagogique et le fonctionnement de votre jeune avant la remise du dernier bulletin de l'année scolaire. Assurez-vous de prendre connaissance de cette communication et ajoutez-y vos commentaires.

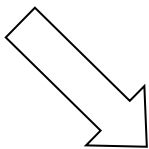


RECOMMANDATION DE CLASSEMENT ET ORIENTATION 2022-2023

- Vous recevrez, avec la 2^e communication écrite, la recommandation de classement pour la prochaine année scolaire. Tous les ans, la direction, l'équipe classe et les professionnels du milieu analysent le parcours scolaire de chaque élève, leur capacité d'adaptation et d'interaction, leur progression et leur cheminement tant au niveau des matières académiques que du comportement. Notre mandat premier est d'offrir un service adapté qui puisse répondre aux besoins particuliers de chaque jeune mais aussi de les préparer et les outiller pour qu'ils puissent faire un retour vers leur école de quartier, ou vers un milieu plus normalisant ou une classe adaptée dans leur commission scolaire respective. Lors de la période des classements, nous avons toujours en tête la question suivante pour chacun de nos élèves: "Est-ce que notre milieu répond encore au besoin du jeune? "



Lorsque nous pensons qu'un jeune peut quitter notre milieu spécialisé, nous nous assurons de faire les liens avec les différents C.P.A. (conseiller pédagogique à l'adaptation scolaire) des Centres de services scolaire d'origine afin de vérifier si un service scolaire, adapté à ses besoins, est offert. Les parents et tuteurs des élèves concernés par les changements d'orientation ou de milieu, seront convoqués à l'école afin de discuter de la nouvelle orientation scolaire de leur jeune.



CONTESTATION DU CLASSEMENT: Si, malgré les recommandations des intervenants de la classe, des professionnels et de la direction, vous êtes en désaccord avec la recommandation de classement pour la prochaine année, vous devrez vous adresser au responsable de l'adaptation scolaire de votre Centre de services scolaire d'origine. Vous devrez demander une révision du classement, en expliquer les raisons ou motifs et fournir les documents nécessaires. C'est à vous à faire toutes les démarches de la révision de classement, de notre côté, nous transmettrons notre recommandation de classement à la personne responsable de votre Centre de services scolaire. Votre jeune devra fréquenter notre milieu scolaire tant qu'une décision n'aura pas été rendue.

FRAIS POUR LES DÎNERS :

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022 des **frais de 3.00\$/jour** sont exigés. Il n'y a pas de facturation pour les journées de stage ou pour les absences prolongées ou COVID. Une facturation sera envoyée aux parents et tuteurs qui n'ont pas encore défrayés les coûts ou qui ont du retard. Des arrangements peuvent être pris avec la direction et la responsable du service de garde, Mme Kimberly Charlot pour établir des modalités de paiement.





CLASSES SATELLITES À DANIEL-JOHNSON 2022-2023

- L'intégration de nos groupes FPT 2 et 3 et IFP à Daniel-Johnson se déroule très bien et ce nouveau milieu est très accueillant pour nos élèves. L'an prochain nous passerons à la phase 2 de cette intégration afin que l'ensemble de notre secteur du PFAE et de l'insertion professionnel soit intégrer à ce milieu. Pour 2022-2023, le groupe FMS et les ateliers du FPT 1 seront déplacés vers cette école. Les élèves et les équipes classe bénéficieront du même soutien des membres de la direction et des professionnelles.



PLAINTES au 911 ET RÉSEAUX SOCIAUX... RAPPEL



- Il arrive que des élèves nous informent qu'ils vivent des situations d'intimidation, de menace, d'insulte ou de harcèlement sur les réseaux sociaux après les heures de classe et durant la fin de semaine. Ces situations les perturbent et ils sollicitent notre aide et notre support pour les régler. Nous sommes un petit milieu, le réseau des élèves est donc restreint et ils peuvent passer, en quelques jours et même quelques heures d'amis à ennemis. Nous pouvons faire certains suivis avec les élèves concernés et même, les faire rencontrer les professionnelles et nos policières sociocommunitaires mais vous devez, comme parents et tuteurs responsables, assurer une grande vigilance auprès de votre jeune. Ce qui se passe à l'école peut être traité à l'école mais vous devez avoir le contrôle sur ce qui se passe à la maison ou au foyer. L'utilisation du cellulaire, de l'Internet, des réseaux peut être très utile mais votre jeune a des responsabilités et des règles à respecter. Les conséquences peuvent être lourdes si les menaces, l'intimidation, les insultes sont fondées et vérifiées par les policiers. Vérifiez les contacts et pages Facebook de votre jeune, ses messages, ses photos... rappelez-leurs l'importance du respect des règles et les conséquences et surtout rappelez-leurs que tout ce qui s'inscrit ou se dépose sur Internet peut être retracé.

COUR D'ÉCOLE



- Avec l'arrivée du printemps et la fonte de la neige, la cour d'école se retrouve avec beaucoup d'eau. Prévoyez des vêtements de rechange pour les élèves du primaire, des mitaines supplémentaires, chaussettes et pantalon. Il se peut que votre jeune revienne à la maison avec son manteau et sa salopette mouillés.

VACCINATION



- Une séance de vaccination se déroulera le lundi 4 avril en avant-midi. Les jeunes ciblés par la vaccination sont ceux âgés de 9-10 ans et de 14-16 ans. Les parents de ses jeunes recevront les informations nécessaires et un formulaire de consentement sera à compléter.

REPAS « CABANE À SUCRE »



- La Fondation Marc-Laflamme / Le Prélude offrira gratuitement un délicieux repas « CABANE À SUCRE » à l'ensemble des élèves de l'école. Cette activité se déroulera le mardi 5 avril. Au menu : Soupe aux pois, fèves au lard, saucisses dans le sirop, pommes de terre, creton, jambon, pain, sirop d'érable et breuvage!!!

Mme Michèle Garcia, directrice
Mme Annie Godbout, directrice adjointe

